

AÉROPORTS DU MALI  
B.P : 230  
BAMAKO

29 NOV. 2021

Bamako, le .....

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)

N° = 0185  
A.OON N° ..... /MTI-ADM/2021

1. « Aéroports du Mali » a obtenu des fonds sur ses budgets 2021 et 2022, le financement de *l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des locaux du Terminal 2 de l'Aéroport International Président Modibo KEITA* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du *Marché l'Entretien et le Nettoyage de l'ensemble des locaux du Terminal 2 de l'Aéroport International Président Modibo KEITA*
2. « Aéroports du Mali » sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour *l'Entretien et le Nettoyage de l'ensemble des locaux du Terminal 2 de l'Aéroport International Président Modibo KEITA*.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction d'Exploitation de « Aéroports du Mali » à l'Aéroport International Président Modibo KEITA-Sénou et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Direction Générale de « Aéroports du Mali » sise à l'Aéroport International Président Modibo KEITA –Sénou tous les jours ouvrables de 08h00mn à 16H00mn.
5. Les exigences en matière de qualifications sont par lot. (Voir le DPAO pour les informations détaillées).

Les conditions de qualification applicables aux Soumissionnaires sont les suivantes :

**Capacité financière :**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- un chiffre d'affaire moyen des années 2018, 2019 et 2020 au moins égal au montant de l'offre ;
- les bilans, extraits de bilans et comptes d'exploitations des années 2018, 2019 et 2020 certifiés par un expert-comptable ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'ordre. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « Bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrite au service des impôts » :

les sociétés nouvellement créées dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôt des offres sont dispensées de la présentation des états financiers. Toutefois, elles doivent fournir une attestation de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant de Deux cents millions (200 000 000)



impôts « Bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrite au service des impôts » ;


- les sociétés nouvellement créées dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôt des offres sont dispensées de la présentation des états financiers. Toutefois, elles doivent fournir une attestation de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant de Trois cents millions (300 000 000) FCFA, la liste des équipements et celle du personnel affecté à la mission et justifiant leur expérience en la matière.

#### **Capacité technique et expérience :**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après:

- être une entreprise ou un GIE spécialisé en assainissement et nettoyage des locaux (établissements recevant du public « ERP »).
  - avoir exécuté au moins deux (02) prestations d'entretien et de nettoyage de bâtiments publics d'une surface de **8000 m<sup>2</sup>, dont un ouvrage à deux niveaux avec des façades vitrées (1000 m<sup>2</sup>)** au cours des années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 attestées des attestations de bonne exécution, de service fait et des copies des pages de garde et signature des contrats y afférents ou tout document émanant d'institutions publiques para publiques ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art.
  - Présenter la liste du personnel d'entretien et de nettoyage dédié à la mission
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de la somme de Cent Cinquante mille F FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de « Aéroports du Mali sise à l'Aéroport International Président Modibo KEITA –Sénou au plus tard le jeudi **23 Décembre 2021 à 10H00 mn**. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par copie dure.
  7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Direction Générale de « Aéroports du Mali sise à l'Aéroport International Président Modibo KEITA –Sénou au plus tard le jeudi **23 Décembre 2021 à 10H00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **neuf millions six cent mille (9 600 000) F CFA**.
  9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le jeudi Décembre 2021 à 10h 15 mn** à l'adresse suivante : Salle de conférence de « Aéroports du Mali sise à l'Aéroport International Président Modibo KEITA -Sénou.

 LE PRÉSIDENT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU MALI  
A.D.M-01-01

Président Directeur Général  
*[Signature]*  
**Le Colonel Lassina TOGOLA**  
Chevalier de l'Ordre National.